



BOURSE REGIONALE D'ETUDES SUPERIEURES « BRESUP » Session 2016/2017

(Cadre réservé à l'administration) DOSSIER DE CANDIDATURE N°

Cette Bourse est exclusivement attribuée aux étudiants qui antérieurement étaient bénéficiaires de la Bourse Régionale d'Etudes Secondaires en Mobilité (BRESM) au cours de la session 2015/2016.

Tout dossier incomplet (mal renseigné, illisible et non accompagné des pièces demandées,...) ne fera pas l'objet d'une instruction et sera retourné au candidat.

BOURSIER (Bourse Nationale)	NON BOURSIER (Bourse Nationale)
Montant de la bourse : 2 700 € (Pour l'année universitaire 2016/2017)	

Candidat(e)		Parent(s) ou du représentant légal	
MONSIEUR	MADAME	MONSIEUR	MADAME
NOM :		NOM :	
PRENOM(S) :		PRENOM(S) :	
Né (e) le à		Né(e) le à	
TEL : 0262 GSM : 069		TEL : 0262 GSM : 069	
NATIONALITE :		NATIONALITE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	
Adresse des parents ou du représentant légal :			
Code Postal : 974		Ville :	

IMPORTANT : Ecrire très lisiblement les adresses postales et de courriels. Celles-ci seront utilisées dans toutes les correspondances.

Voulez-vous recevoir des courriels et courriers de la Région Réunion ?

OUI

NON

LIEU D'INSCRIPTION

1 - LIEU D'INSCRIPTION <i>Nom de l'établissement & adresse à indiquer</i>		
2 – Établissement – précisez : public ; privé ; agricole ; maritime.		
3- ÊTES-VOUS BÉNÉFICIAIRE DE LA BOURSE NATIONALE (*) <i>- joindre les justificatifs -</i>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

(*) Cochez les cases correspondantes

CURRICULUM VITAE DU OU DE LA CANDIDAT (E)

Années	Classe (ou filière)	Lycée, université ou autres situations (à préciser)	AIDE REGIONALE SOLLICITEE
2013/2014			
2014/2015			
2015/2016			
2016/2017 (Etudes supérieures envisagées)			

ENGAGEMENT ET RECOMMANDATIONS

La Bourse Régionale d'Études Supérieures « B.R.E.S. Sup.» vise à favoriser la poursuite d'études supérieures des lycéens ayant bénéficié de la Bourse Régionale d'Études Secondaires en Mobilité « B.R.E.S.M. » – hors Cégep et zone Océan indien.

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés dans le présent dossier sachant que toute erreur ou omission dans ces renseignements entraîne le rejet de ma demande ou le remboursement immédiat de l'aide régionale.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement général.

Je m'engage à suivre à plein temps les enseignements dispensés, ainsi qu'à respecter l'ensemble des conditions et engagements qui y sont stipulés.

Le paiement des dossiers complets sera effectué dans un délai de deux mois à compter de la date de réception des dossiers.

Date :

Signature de l'étudiant (e)
précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal – si mineur (e) -
précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

PIECES A FOURNIR

- 1 - Dossier de candidature 2016/2017 - **ECRIRE LISIBLEMENT.**
- 2 - Copie **intégrale** de l'Avis d'imposition de l'année 2015 sur les revenus 2014 (foyer fiscal à La Réunion) Celui de l'étudiant(e) ou celui des parents si l'étudiant (e) est toujours rattaché(e).
- 3 - Copie **intégrale** du livret de famille des parents. Si, les parents sont divorcés, joindre copie du jugement de divorce confiant l'étudiant à l'un d'entre eux.
- 4 - Copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou du certificat de nationalité.
- 5 – Diplôme ou relevé de note du Baccalauréat (Session 2016).
- 6 - Justificatif d'attribution ou de rejet de la bourse départementale (NET-BOURSE) 2016/2017 **OU** l'attestation de clôture de dossier d'aides départementales 2016-2017 – **Pour rappel : BRESUP n'est pas cumulable avec les aides du Conseil Général. Un contrôle est effectué par la Direction de la Mobilité auprès du Conseil Général.**
- 7 - Justificatif d'adresse des parents de l'étudiant (Facture eau, électricité, téléphone) moins de 3 mois.
- 8 - Toute autre pièce justificative nécessaire à l'étude du dossier.
- 9 - Certificat de scolarité 2016/2017 du candidat.
- 10 - RIB du candidat.

La date limite de dépôt des dossiers est impérativement fixée au 31 MARS 2017 - Cachet de la poste faisant foi-

SEULS LES DOSSIERS ENVOYÉS PAR VOIE POSTALE OU DÉPOSÉS AU SERVICE COURRIER DU CONSEIL RÉGIONAL SERONT INSTRUITS

**CONSEIL REGIONAL
Avenue René Cassin – B.P. 67190
97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9
02 62 31 64 64
02 62 48 15 93
guichetjeunes@cr-reunion.fr**

LES CONDITIONS GENERALES D'ELIGIBILITE

BOURSE REGIONALE D'ETUDES SUPERIEURES EN MOBILITE (BRESUP) (HORS DEPARTEMENT)

Etudiants boursiers et non-boursiers			
Organismes	Aides	Critères d'éligibilité	Montant
Conseil Régional	BRESM	<ul style="list-style-type: none"> - Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne. - Être âgé de moins de 34 ans au 31/08/2017. - Être rattaché à un foyer fiscal à La Réunion sur l'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014. - Le revenu net imposable est inférieur à 108 000 €/an. - Être titulaire du Baccalauréat (Session 2016). - Avoir bénéficié de la B.R.E.S.M. les années antérieures. - Être inscrit en première année dans un cursus de formation initiale d'enseignement supérieur public ou privé (en Métropole ou en Europe) dont les formations sont sanctionnées par des diplômes nationaux ou universitaires ou des titres homologués. - Avoir des parents résidant à La Réunion pendant l'année de la demande et depuis au moins deux ans. - Avoir le statut d'étudiant boursier ou non boursier de la bourse nationale. 	<p>2 700 € (Pour l'année universitaire 2016/2017)</p> <p>(Aide ni renouvelable, ni rétroactive)</p>
<p><u>Sont notamment exclus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les bénéficiaires des aides départementales <p style="text-align: center;"><i>La date limite dépôt des dossiers est impérativement fixée au 31 mars 2017, cachet de La Poste faisant foi.</i></p>			